

SSIAP 2 - Formation

 Remise à Niveau

 Inter

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Permettre au stagiaire de retrouver sa qualification SSIAP2 et d'assurer la fonction de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie dans un ERP, un IGH ou dans un bâtiment relevant du code du travail et ne répondant pas aux dispenses figurant dans l'article 6 de l'Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Compétences visées

- Connaître la réglementation en matière de prévention et de moyens de secours
- Savoir préparer et animer une séance d'instruction
- Connaître la gestion du PC Sécurité
- Savoir manager l'équipe de sécurité

PUBLIC

Chef d'équipe de sécurité titulaire du diplôme SSIAP 2

MODALITÉS

Durée : 21 heures.

Nombre de participants de 1 à 15 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois .

PRÉ-REQUIS

- Titulaire du SSIAP 2 de plus de 3 ans
- Qualification en secourisme en cours de validité (- de 2 ans)
- Être apte physiquement, (certificat médical type datant de moins de trois mois) conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Textes officiels

Arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Formation réalisée par notre partenaire SI Groupe.



Programme détaillé

1ère partie : [Fondamentaux de sécurité incendie](#) (3 heures)

Rappel sur les fondamentaux et les principes généraux de sécurité incendie.

2ème partie : [Mise en situation d'intervention](#) (4 heures)

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

3ème partie : [Règlementation](#) (6 heures)

Prévention

Moyens de secours

4ème partie : [Chef du poste central de sécurité en situation de crise](#) (3 heures)

Gestion du poste central de sécurité

5ème partie : [Rôles et missions du chef d'équipe](#) (5 heures)

Organisation d'une séance de formation

L'équipe de sécurité

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs salariés de la structure, formés à la pédagogie, disposant d'une expérience de sapeurs-pompiers depuis plusieurs années et titulaire du SSIAP 2

Chaque stagiaire aura un fascicule des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation. Des exercices de mise en pratique seront réalisés avec mises en situation réelles et exercices sur feu réel. Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés afin d'évaluer les connaissances théoriques. Des vidéos sur l'incendie et sur les ERP et IGH seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

Moyens techniques

Système de sécurité incendie SSI pédagogique complet, extincteurs réels, RIA en eau, foyers réels, machine à fumée ...

Tablettes informatiques pour les recherches sur internet lors des études de cas.

Modalités d'évaluations

Évaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation et d'un QCM

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

